

La Commission américaine sur la liberté religieuse dans le monde (USCIRF) est une commission indépendante bipartite du gouvernement américain émanant de la Loi sur la liberté religieuse internationale de 1998 (IRFA) qui observe les libertés de religion et de croyance dans le monde. L'USCIRF se base sur les normes internationales pour surveiller les violations de la liberté de religion et fait des recommandations stratégiques au Président, au Secrétaire d'État et au Congrès. L'USCIRF est une entité distincte et différente du Département d'État américain. Le Rapport annuel 2018 est l'aboutissement d'une année de travail par les commissaires et le personnel en vue de consigner les abus sur le terrain et de formuler des recommandations stratégiques indépendantes à l'intention du gouvernement américain. Le Rapport annuel 2018 couvre la période allant de janvier à décembre 2017. Toutefois, dans certains cas, il est fait mention d'événements de grande importance survenus avant ou après cette période. Pour des compléments d'information sur l'USCIRF, consultez le site web [ici](#) ou contactez l'USCIRF directement au +1-202-523-3240.

Vietnam

Principaux constats : En 2017, le Vietnam a accueilli les leaders mondiaux dans le cadre du sommet de l'APEC (Forum de coopération économique Asie-Pacifique), mais au lieu d'exploiter cette occasion pour démontrer son engagement envers un ordre international régi par des règles communes, le Gouvernement amplifié les violations des droits de l'Homme, dont les violations de la liberté de religion ou de croyance. Le gouvernement a pris des mesures de répression des libertés de religion, d'expression, d'association et de réunion dans tout le pays, un effort concerté visant à réduire au silence les critiques et les militants non violents sous le regard du monde entier. Le Vietnam a intensifié le harcèlement, les arrestations, les détentions et les actes de torture envers les militants non violents, les dissidents et les blogueurs, dont notamment des membres de communautés religieuses et des acteurs non gouvernementaux ciblés par le gouvernement en raison de leur confession ou de leur défense du droit à la liberté de religion. Ces développements n'annoncent rien de bon avec l'application de la nouvelle loi vietnamienne sur les croyances et la religion entrée en vigueur le 1er janvier 2018, qui comprend une approbation obligatoire par l'État, des mesures accrues de contrôle gouvernemental et de nouvelles sanctions pour les contrevenants. La volonté exprimée précédemment par le gouvernement vietnamien d'inclure les acteurs internationaux, notamment les États-Unis, dans le dialogue sur la liberté de religion et les droits de l'homme connexes a été compromise par les attaques incessantes contre les croyants et les organisations religieuses tout au long de l'année 2017. En conséquence de ces violations systématiques, continues et flagrantes de la liberté de religion, l'USCIRF recommande de nouveau en 2018 que le Vietnam soit désigné comme « pays particulièrement préoccupant » ou CPC selon la Loi sur la Liberté Religieuse Internationale (IRFA), comme déjà chaque année depuis 2002.

Recommandations à l'intention du gouvernement américain :

- Désigner le Vietnam comme CPC selon l'IRFA ;
- Signer un accord contraignant avec le gouvernement vietnamien, en vertu de l'article 405(c) de l'IRFA, établissant d'un commun accord des engagements qui donneraient lieu à des réformes essentielles en matière d'amélioration de la liberté de religion ;
- Utiliser des outils ciblés contre les membres du gouvernement et les organismes ayant participé à ou étant responsables de violations des droits de l'Homme, notamment de violations particulièrement graves de la liberté de religion, outils tels que la liste des « ressortissants spécifiquement désignés » tenue à jour par l'*Office of Foreign Assets Control* du *Department of the Treasury* américain, le refus de visa en vertu de l'article 604(a) de l'IRFA et de la [Global Magnitsky Human Rights Accountability Act](#) et le gel des avoirs en vertu de la loi Magnitski ;
- Surveiller l'application de la nouvelle loi vietnamienne sur les croyances et la religion pour s'assurer que les organisations religieuses—en particulier celles qui ne sont pas enregistrées et/ou reconnues—peuvent pratiquer et mener leurs activités religieuses librement, et que l'État ou les acteurs non gouvernementaux ne les menacent pas, ni ne les agressent, arrêtent ou emprisonnent en raison de la pratique non violente de leur religion ;
- Encourager le gouvernement du Vietnam à identifier et traiter les violations commises contre les communautés religieuses par des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, notamment des individus agissant sous les auspices du gouvernement dans le cadre de ces actes extrajudiciaires, et à fournir un soutien pour la formation des autorités locales, avocats, juges et forces de l'ordre qui appliquent, imposent et interprètent la loi ;
- Demander instamment au gouvernement vietnamien de mettre un terme à la détention et à l'incarcération de membres d'organisations religieuses, ainsi que de défenseurs des droits de l'Homme, qui sont motivées par la pratique ou la défense non violente de la religion, ou en raison d'affiliations religieuses, et de libérer sans délai et sans condition tous les prisonniers de conscience ;
- Demander à l'ambassade des États-Unis à Hanoï et au consulat américain d'Hô-Chi-Minh-Ville de plaider en faveur des prisonniers de conscience et d'exiger leur libération immédiate et sans condition ; maintenir un contact approprié (visites par ex.) avec les prisonniers de conscience vietnamiens ; et faire pression sur le gouvernement vietnamien

afin qu'ils obtiennent un accès régulier à leur famille, à des observateurs des droits de l'homme, à des soins médicaux adéquats et à un conseil juridique compétent, tel que spécifié dans les textes internationaux relatifs aux droits de l'homme ; et

- Fournir une assistance aux organisations de la société civile vietnamienne, y compris par une aide financière, pour renforcer leurs compétences et les connecter avec d'autres partenaires potentiels nationaux et internationaux, et également démontrer au gouvernement vietnamien la valeur d'un débat ouvert dans la société civile.

Contexte

Vietnam

Nom complet : République Socialiste du Viêt Nam

Gouvernement : État communiste

Population : Plus de 95 000 000

Religions/cultes reconnus par l'État : 38 organisations religieuses dont 14 traditions religieuses : Bouddhisme, Islam, Baha'i, Catholicisme, Protestantisme, Mormonisme, Hoahaoïsme, Caodaïsme, Buu Son Ky Huong, Tinh Do Cu Si Phat Hoi, Tu An Hieu Nghia, Phat Duong Nam Tong Minh Su Dao, Minh Ly Dao Tam Tong Mieu, Brahmanisme khmer

Appartenances religieuses* :

Plus de 50 % bouddhistes

6,6 % catholiques

Entre 1,5 % et 3 % hoahaoïstes

Entre 1 % et 4 % caodaïstes

Entre 1 % et 2 % protestants

0,1 % musulmans (y compris musulmans de l'ethnie Cham)

Autres groupes : Baha'i, Falun Gong, hindouïsme, mormonisme, témoins de Jéhovah et pratiquants de religions locales ou d'autres formes de cultes traditionnels

*Estimations calculées selon les données du *CIA World Factbook* et du *U.S. Department of State*

Dans une certaine mesure, le Vietnam connaît une période d'ouverture économique prometteuse traduisant un investissement, une intégration et une coopération plus importants au niveau international. Le rôle des militants non violents, défenseurs des droits de l'homme et autres dans le cadre du débat sur les problèmes sociaux s'élargit également. Cependant, leur militantisme non violent est souvent diminué par l'incessante augmentation de la censure médiatique et du contrôle d'Internet et des réseaux sociaux imposés par le gouvernement, ainsi que par sa volonté générale de réprimer, parfois de manière violente, tout ce qui est perçu comme une expression de critique et de dissidence, ce qui a amené, en 2017, les défenseurs des droits de l'homme à caractériser cette répression d'attaque frontale contre la liberté et les droits de l'homme universels au Vietnam.

Le gouvernement à Hanoï adopte parfois une attitude passive et ambivalente vis-à-vis de la répression, feignant occasionnellement l'ignorance, en particulier pour les violations se déroulant dans les zones rurales reculées de certaines provinces, ou agissant parfois de manière complice en ordonnant ou tolérant les abus. L'utilisation de malfrats en civil, la plupart d'entre eux travaillant pour les services de sécurité du gouvernement, pour commettre des actes de violence contre les pratiquants religieux, entre autres, a augmenté en 2017, ce qui permet au gouvernement de dissimuler son implication dans les actes actuels de violence. En ce qui concerne les violations de la liberté de religion ou de croyance, l'USCIRF a constaté depuis un certain temps qu'il existe une séparation entre le gouvernement central et les autorités locales, les forces de l'ordre et les bandes de malfrats organisées qui continuent à menacer et agresser les pratiquants religieux, ainsi que leurs lieux de culte ou d'autre patrimoine religieux. Ces types d'actions extrajudiciaires par des acteurs non gouvernementaux se sont intensifiés en 2017, de même que la brutalité envers et la torture de civils en général. Ces violations systématiques, continues et flagrantes de la liberté de religion illustrent l'insuffisance des mesures constitutionnelles et juridiques destinées à protéger la liberté de religion ou de croyance alors que le gouvernement et des acteurs non gouvernementaux enfreignent la loi en toute impunité et ignorent les normes internationales des droits de l'homme. (Pour plus d'informations sur la liberté de religion au Vietnam et en Asie du Sud-Est, se référer au rapport de l'USCIRF de septembre 2017 : [A Right for All: Freedom of Religion or Belief in ASEAN.](#))

Conditions de la liberté religieuse en 2017

Tendances positives : Féliciter le gouvernement vietnamien lorsqu'il prend des mesures pour améliorer la liberté de religion et les droits de l'homme connexes est un élément important du processus d'adoption de réformes significatives et durables, bien que de telles mesures positives n'effacent ni ne diminuent les violations constatées. Globalement, le Vietnam accepte sa vaste diversité religieuse, en général tant que les groupes religieux fonctionnent sous la tutelle de l'État. Les pratiquants religieux dans certaines parties du pays (zones urbaines ou développées) peuvent pratiquer leur religion ou croyance librement et sans crainte, en particulier à l'inverse des communautés ethniques minoritaires des zones rurales de certaines provinces victimes de violations continues de la liberté de religion.

Citons l'exemple positif des Témoins de Jéhovah dont de nombreuses congrégations et associations locales ont obtenu l'enregistrement officiel et les certificats de reconnaissance auprès du gouvernement, permettant ainsi à ces adhérents de pratiquer librement. Cependant, plusieurs autres congrégations et associations dans certaines provinces n'ont pas pu obtenir l'enregistrement (en particulier à Bac Giang, Kien Giang et Nghe An, où les autorités locales s'ingèrent souvent dans les activités religieuses) et le représentant du comité des Témoins de Jéhovah continue à faire appel au gouvernement pour l'aider à résoudre ces problèmes et obtenir une reconnaissance au niveau national dans un avenir proche.

Harcèlement de certains groupes religieux ou individus : Les autorités locales vietnamiennes, la police ou les malfrats recrutés prennent régulièrement pour cible certains individus ou groupes en raison de leurs croyances ou origines ethniques ; de leur défense de la démocratie, des droits de l'homme et de la liberté de religion ; de leurs liens historiques avec l'Occident ; ou de leur désir d'indépendance vis-à-vis du contrôle imposé par le gouvernement communiste. Il faut citer parmi eux, entre autres, les caodaïstes indépendants ; les bouddhistes indépendants tels que l'Église bouddhiste unifiée du Vietnam (EBUV), la mouvance Hoa Hao, les bouddhistes Khmer Krom ; les Montagnards ; les Hmong ; les populations indigènes ; Falun Gong ; et les disciples de Duong Van Minh.

En avril et mai 2017, les autorités sont intervenues lors des célébrations préliminaires en honneur du Vesak, jour de commémoration de la naissance du Bouddha, par des membres de l'EBUV. À Hué, la police a interrogé des leaders du Mouvement Bouddhiste de la Jeunesse affilié à l'EBUV et ont conseillé aux bouddhistes locaux de ne pas prendre part à la cérémonie. En juillet 2017, les autorités sont également intervenues lors du camp d'été annuel du Mouvement Bouddhiste de la Jeunesse. Les organisateurs ont déclaré que les interventions de la police s'étaient encore intensifiées par rapport aux années précédentes.

À la suite de la mort en détention du membre de la mouvance bouddhiste Hoa Hao, M. Nguyen Huu Tan, des policiers, en uniforme et en civil, de la ville de Binh Minh ont mis sous surveillance, harcelé et menacé de manière agressive la famille de M. Nguyen Huu Tan pour les forcer à accepter la version officielle de sa mort par suicide, ce que la famille conteste. Les défenseurs de la famille ont déclaré que trois générations de la famille de M. Nguyen Huu Tan ont été la cible des actes de répression par les autorités, ce qui a joué un rôle dans le décès de plusieurs membres de sa famille. Les membres de la mouvance bouddhiste Hoa Hao de la province de An Giang ont déclaré avoir été victimes de harcèlement et d'agressions physiques tout au long de l'année 2017 par les autorités locales, intervenant lors des cérémonies et pratiques et assignant même certains membres à résidence. Le 30 juillet 2017, M. Nguyen Bac Truyen, membre de la mouvance bouddhiste Hoa Hao, a été enlevé par la police devant l'église rédemptoriste catholique d'Hô-Chi-Minh-Ville pour « activités visant à renverser le gouvernement populaire » ; les autorités n'ont pas autorisé sa femme à le voir, ont bloqué son accès à un conseiller juridique et le détiennent toujours au secret (à la fin de la période couverte par ce rapport).

Comme de nombreuses autres minorités, les Khmer Krom sont victimes de discrimination en raison de leur identité religieuse et ethnique. En 2017, les autorités ont interrogé plusieurs bouddhistes khmers Krom en raison de leur défense de l'identité, héritage et langue khmers Krom.

Plusieurs incidents mentionnés dans la presse en 2017 impliquaient des groupes militants dits des « drapeaux rouges » (milices progouvernementales) qui harcelaient des catholiques. En septembre 2017, des hommes armés dans la province de Dong Nai ont confronté un prêtre catholique car ils trouvaient que l'une de ces publications sur Facebook critiquait trop le gouvernement. En octobre 2017, 300 membres d'un groupe des « drapeaux rouges » auraient menacé deux prêtres du diocèse de Vinh pour avoir exprimé leur opposition à la réponse du gouvernement lors de la catastrophe écologique provoquée par le déversement de substances toxiques par l'aciérie Formosa en 2016. Des attaques similaires se sont produites en mai et juin contre des communautés catholiques de la province de Nghe An. La catastrophe a eu un impact négatif sur les communautés du centre du Vietnam, telle que les communautés de pêcheurs exclusivement catholiques de la paroisse de Dong Yen dans la province de Ha Tinh. Les harcèlements, agressions et arrestations de catholiques commanditées ou tolérées par le gouvernement ont atteint un tel niveau d'intensité que certains paroissiens ont fui le Vietnam. En novembre 2017, quatre militants catholiques faisant partie de la campagne anti-Formosa, parmi des douzaines d'autres vietnamiens, demandeurs d'asile en Indonésie ont été rapatriés de force au Vietnam ; la police vietnamienne les a immédiatement arrêtés et interrogés. En décembre 2017, le gouvernement indonésien a rapatrié de force quatre autres militants catholiques au Vietnam.

La minorité ethnique des Montagnards des hauts plateaux, dont la plupart sont protestants, font face à de nombreuses contraintes imposées par le gouvernement : pour certains, il s'agit de l'interdiction d'organiser des cérémonies religieuses ; nombre d'entre eux sont convoqués par les autorités locales et sont poussés à abandonner la pratique de leurs croyances ; et les prêtres sont harcelés ou punis. Par exemple, sur une période de plusieurs mois en 2017, la police dans la province de Dak Lak a, selon les témoignages, harcelé et/ou interrogé des Montagnards de l'Église évangélique du Christ sur leur distribution de matériel religieux, leurs relations avec des organisations de défense des droits de l'homme et des étrangers, et leurs rencontres avec le Pasteur A Dao emprisonné. L'USCIRF a reçu des rapports similaires de harcèlements et d'interrogations se déroulant dans les provinces de Tra Vinh, Binh Phuoc et Kon Tum. De même, en 2017, des membres du gouvernement à Kon Tum auraient confisqué des terres appartenant aux Montagnards et brandi des armes contre les manifestants. Au cours des dernières années, de nombreux Montagnards chrétiens ont fui le Vietnam en raison des persécutions religieuses, très souvent à destination du Cambodge ou en passant par le Cambodge. En 2017, le gouvernement cambodgien a rejeté les demandes d'asile de 29 Montagnards qui selon eux n'étaient pas des réfugiés en dépit de l'assurance du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Réfugiés. Ils risquent tous l'expulsion vers le Vietnam, comme les autres Montagnards expulsés par le gouvernement cambodgien en 2017 à la suite du rejet de leur demande d'asile. Pendant la visite à Bangkok au mois d'octobre 2017, le personnel de l'USCIRF a rencontré les Montagnards qui se sont réfugiés en Thaïlande qui leur ont rapporté que des familles entières de Montagnards avaient été menacées, emprisonnées et/ou torturés par les autorités vietnamiennes en raison de

leur appartenance religieuse. Les Montagnards, chrétiens entre autres, des hauts plateaux continuent de signaler que les autorités tente de forcer les croyants à renoncer à leur foi en les menaçant d'emprisonnement et de torture.

Harcèlement concernant le patrimoine et/ou perturbation des activités religieuses :

L'accaparement des terres et la destruction de patrimoine religieux ne sont pas toujours de nature religieuse et n'ont parfois aucun rapport avec la liberté de religion comme, par exemple, en cas d'expropriation par les autorités à des fins commerciales. Cependant, de telles actions perturbent ou entravent les pratiques religieuses et, comme dans le cas de plusieurs communautés catholiques au Vietnam, menacent de plus en plus ces pratiques. Au cours de l'année 2017, les bénédictins ont rencontré des membres du gouvernement dans la province de Thua Thien-Hue pour résoudre un litige foncier impliquant le monastère catholique de Thien An et la propriété avoisinante que le gouvernement avait confisquée. En juin 2017, avant la réunion, la police locale a perquisitionné le monastère, agressant, selon les témoins, plusieurs catholiques et profanant des objets sacrés lors d'une attaque similaire du site perpétrée par les autorités en 2016.

À la suite de la démolition de la pagode Lien Tri à Hô-Chi-Minh-Ville en septembre 2016, les bouddhistes de l'EBUV n'ont cessé de demander au gouvernement vietnamien de reconstruire la pagode sur son site d'origine ; à la fin de la période couverte par ce rapport, le terrain était toujours vacant. Le bonze supérieur de la pagode, le Vénérable Thich Khong Tanh, et ses autres bonzes ont été évincés depuis la démolition. De plus, les autorités auraient mis sous surveillance les temples et pagodes affiliées à l'EBUV à Hô-Chi-Minh-Ville, et les autorités refusent d'autoriser la rénovation d'autres structures religieuses tant que les bonzes n'acceptent pas de pratiquer le Sangha bouddhiste du Vietnam, contrôlé par le gouvernement. Des défenseurs ont indiqué que les autorités ont mis sous pression d'autres pagodes de l'EBUV, telle que la pagode An Cu de la ville de Da Nang.

Selon les rapports, les autorités continuent à menacer plusieurs autres lieux religieux. Par exemple, dans la province de Tra Vinh, les bouddhistes khmers Krom ont signalé que les autorités confisquent et démolissent continuellement des structures et terres utilisées par les pratiquants. Les autorités de la province de Long An ont ciblé les temples caodaïstes indépendants, notamment le temple Phu Thanh A qui a été occupé par les autorités en mars 2017. Le gouvernement harcèle depuis longtemps les disciples de Duong Van Minh, une petite secte chrétienne, et a détruit ou brûlé des maisons funéraires, lieu central des pratiques de la secte. De telles destructions s'accompagnent souvent d'arrestations et d'agressions physiques. En 2017, les autorités ont détruit au moins 17 maisons funéraires dans quatre provinces : Tuyen Quang, Bac Kan, Cao Bang et Thai Nguyen.

Loi sur les croyances et la religion : Le 1^{er} janvier 2018, après la fin de la période couverte par ce rapport, la nouvelle loi vietnamienne sur les croyances et la religion est entrée en vigueur. La loi codifie et devrait remplacer les réglementations, décrets, politiques et pratiques de gouvernance de la religion et des croyances. La loi représente le plus gros effort fourni par le gouvernement jusqu'à présent pour prendre en compte l'avis des organisations religieuses et des acteurs internationaux, notamment les États-Unis, bien que le gouvernement n'ait pris en compte que certaines suggestions et non d'autres. La loi n'est pas conforme aux normes internationales des droits de l'homme, comme par exemple le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, dont le Vietnam est l'un des signataires.

En 2017, à la publication des décrets d'application de la loi, certaines organisations religieuses et certains défenseurs des droits de l'homme ont exprimé leur inquiétude quant à l'impact et les sanctions potentielles pour les individus et les organisations estimées être en infraction par le gouvernement. Cela vient s'ajouter aux inquiétudes des critiques de la législation qui s'y rapporte en termes d'intrusion accrue dans la liberté de religion ou de croyances. Par exemple, en juin 2017, la Conférence épiscopale catholique du Vietnam a adressé une lettre remarquant qu'en dépit d'éléments positifs, la loi autorise le gouvernement (en codifiant les politiques existantes et en en créant de nouvelles) à s'immiscer dans les affaires des organisations religieuses et à contrôler leurs activités. Les croyants et les organisations religieuses ont également exprimé leur inquiétude quant à la loi en ce qui concerne l'obligation d'enseignement de l'histoire du Vietnam dans les cours de théologie, la participation des membres du gouvernement dans la nomination du clergé, et l'hostilité généralisée du texte et des décrets d'application (dispositions supplémentaires établissant l'interprétation et l'application de la loi) envers la religion.

Arrestations et détentions : En novembre 2017, au moment du lancement de la campagne NOW! —Une coalition d'organisations de défense des droits de l'homme appelant à la libération immédiate de tous les prisonniers de conscience vietnamiens—le groupe a publié une base de données contenant des informations sur 165 prisonniers de conscience, « y compris ceux qui ont défendu ou protégé le droit à la liberté de religion ou de croyances, ainsi que d'autres qui exprimaient ou pratiquaient simplement leur religion ».

Avant le début du sommet de l'APEC organisé par le Vietnam, les autorités du pays ont intensifié leurs efforts de harcèlement ou de détention des militants. Dans tout le pays, des chefs religieux et pratiquants ont signalé que la police et des membres des forces de sécurité les avaient assignés à résidence avant et pendant le sommet. Tout au long de l'année, les autorités ont pris non seulement pour cible des pratiquants, mais aussi des blogueurs, dissidents et militants pro-démocratie comme par exemple Nguyen Ngoc Nhu Quynh, une catholique connue sous le nom de « Mère Champignon » qui a été condamnée en juin à 10 ans de prison pour « propagande contre l'État ». (En mars 2017, elle a reçu *in absentia* le prix international de la femme de courage décerné par le Secrétaire d'État.) Les autorités l'ont prise pour cible, ainsi que de

nombreux catholiques et autres pratiquants, en raison de sa vive opposition à la catastrophe écologique de 2016 provoquée par le déversement de substances toxiques. Également en juin, le blogueur Pham Minh Hoanga été déchu de sa nationalité vietnamienne par le gouvernement vietnamien qui l'a par la suite expulsé en France dont il également citoyen.

En juillet 2017, les autorités ont arrêté quatre défenseurs des droits de l'Homme connus, tous anciens prisonniers politiques, pour « activités visant à renverser le gouvernement populaire » : Pham Van Troi, Truong Minh Duc, Pasteur Nguyen Trung Ton et Nguyen Bac Truyen. Ce dernier est aussi le chef d'un groupe d'anciens prisonniers politiques et religieux. Également en juillet, un tribunal a condamné la blogueuse Tran Thi Nga à neuf ans de prison ferme et cinq ans de sursis pour « propagande contre l'État » en rapport avec son activisme non violent sur Internet. En juillet, les autorités ont accusé Nguyen Van Dai, un avocat chrétien et défenseur des droits de l'homme, de mener des « activités visant à renverser le gouvernement populaire ». Il est détenu dans un lieu inconnu, sans chef d'accusation, depuis son arrestation en décembre 2015. Il risque la prison à vie ou la peine de mort. En septembre 2017, un tribunal vietnamien a condamné le blogueur catholique Nguyen Van Oai à cinq ans de prison et quatre ans de sursis à la suite de son arrestation en janvier pour avoir opposé une résistance à la police et non-respect des conditions du sursis imposées à sa libération en 2015.

Parmi les prisonniers de conscience, il faut également citer le Vénérable Thach Thuol, bouddhiste khmer Krom, le père et le fils Bui Van Trung et Bui Van Tham, bouddhistes Hoahaoistes, les pasteurs Montagnards A Dao et Y Yich, et Pan Van Thu, fondateur de la secte bouddhiste An Dan Dai Dao et l'un des prisonniers membres de la secte interdite par le gouvernement. Le Patriarche de l'EBUV Thich Quang Do, dont l'état de santé s'est aggravé, est assigné à résidence depuis 19 ans pour un total de 30 ans en détention (prison ainsi qu'assignation à résidence actuelle et passée). Les autorités ont refusé de l'autoriser à se rendre à Hué pour se faire soigner.

Une libération de prisonnier notable et bienvenue a été celle du pasteur Nguyen Cong Chinh en 2017, emprisonné pendant 11 ans pour « subversion envers la solidarité nationale », peine pendant laquelle il a été placé en isolement et victime de torture. Dès sa libération en juillet 2017, le pasteur Chinh et sa famille ont été expulsés par le gouvernement vietnamien. Sa femme et leurs cinq enfants ont tous été harcelés par les autorités pendant la détention du pasteur. La famille habite actuellement aux États-Unis. Au début de l'année, le pasteur Chinh avait déclaré que son traitement s'était dégradé à la suite de sa rencontre avec des membres du consulat américain d'Hô-Chi-Minh-Ville. En octobre 2017, l'USCIRF a rencontré le pasteur Chinh et Mme Hong à Washington. Tout au long de l'année, l'USCIRF a plaidé la cause du pasteur Chinh et de Mme Hong dans le cadre du projet sur les prisonniers de conscience religieuse ([Religious Prisoners of Conscience](#)) de la commission. L'USCIRF s'est également réjoui de la libération en

mai 2017 de l'éminent bouddhiste khmer Krom, le Vénérable Lieu Ny, bien que les autorités soient intervenues à plusieurs reprises pour l'empêcher d'être de nouveau ordonné moine.

Politique américaine

En 2017, les États-Unis et le Vietnam ont maintenu leur relation bilatérale et le Partenariat intégral (*Comprehensive Partnership*), en partie grâce à des visites officielles de haut niveau. Le 23 mai 2017, le Vietnam a organisé la 21^{ème} édition du dialogue sur les droits de l'Homme entre le Vietnam et les États-Unis, lors duquel les représentants américains auraient mentionné des cas individuels de prisonniers et abordé la question du harcèlement de militants non violents et de défenseurs des droits de l'homme. Le 31 mai 2017, le Président Donald Trump a rencontré le Premier ministre vietnamien, Nguyen Xuan Phuc, à Washington. Dans une [déclaration commune](#) publiée après la visite, les deux leaders ont déclaré que la discussion avait été « franche et constructive sur les droits de l'homme » et qu'ils ont reconnu « l'importance de la protection et de la promotion des droits de l'homme, et de l'interconnexion entre les droits de l'homme, la sécurité et le développement durable dans chaque pays ». En novembre 2017, le Président Donald Trump s'est rendu au Vietnam pour le sommet de l'APEC. Les défenseurs des droits de l'homme ont exprimé leur opposition quant au choix de la ville de Da Nang pour ce sommet, lieu de l'expropriation de la paroisse de Con Dau par l'État vietnamien qui a forcé les catholiques locaux à vendre ou quitter leurs terres au moyen de harcèlement, détentions et agressions physiques.

Tout au long de l'année, des membres du gouvernement américain ont dénoncé le traitement des militants, dissidents et défenseurs des droits de l'homme par le gouvernement vietnamien, notamment par l'intermédiaire de déclarations de l'ambassade des États-Unis à Hanoï sur les prisonniers de conscience dont les blogueuses Tran Thi Nga et Nguyen Ngoc Nhu Quynh. Au mois de juillet, une déclaration de l'ambassadeur des États-Unis au Vietnam à l'époque, Ted Osius, a également constaté l'augmentation alarmante « d'arrestations et de condamnations de militants non violents assorties de lourdes peines » et a rappelé au gouvernement vietnamien que ses lois et ses actions devraient être conformes aux normes internationales des droits de l'homme.

Outre les déclarations publiques, le gouvernement américain a également entamé des négociations délicates avec le gouvernement vietnamien au nom de certains prisonniers de conscience religieuse, notamment demandant leur libération immédiate. Le gouvernement américain doit continuer le dialogue, public comme privé, avec les membres du gouvernement vietnamiens concernant la question des prisonniers de conscience et de la liberté de religion, ce qu'il doit faire non seulement dans le contexte des droits de l'homme, mais également dans le cadre de l'aide militaire, commerciale, économique, sécuritaire et humanitaire. Les États-Unis doivent également tenir compte du délai nécessaire avant que ces efforts n'aient un impact sur la

protection des pratiquants et militants religieux, et de leurs activités non violentes, et envisager des approches multilatérales pour renforcer ces stratégies. De plus, le gouvernement américain doit continuer à visiter les zones rurales reculées du Vietnam de manière régulière et publique, notamment au moyen de contacts directs avec les communautés religieuses indépendantes, le cas échéant. Cela doit inclure plaider la cause et soutenir les personnes menacées, détenues, agressées ou arrêtées par le gouvernement vietnamien en raison de leur participation à des réunions nationales ou internationales, ou d'autres rencontres avec des membres du gouvernement américains ou d'autres acteurs internationaux.

En raison des violations systématiques, continues et flagrantes de la liberté de religion perpétrées par le Vietnam, le Département d'État a désigné le pays comme CPC de 2004 à 2006 et signé un accord contraignant avec le gouvernement vietnamien en vertu de l'IRFA. Lorsque la désignation de CPC a été abandonnée, l'USCIRF partageait l'évaluation du Département d'État qui concluait que la désignation et l'accord contraignant avaient, dans une certaine mesure, amélioré la liberté de religion sans endommager les relations bilatérales ; néanmoins, l'USCIRF a estimé qu'il était prématuré de conclure que ces nouvelles orientations seraient permanentes ou efficaces à long terme. Depuis l'abandon de la désignation de CPC, le gouvernement vietnamien n'a cessé de persécuter les croyants et les organisations religieuses, reculant même par rapport aux avancées éphémères réalisées à l'époque de la désignation CPC et de l'accord contraignant.